

Arrondissement de Forcalquier

MAIRIE DE



QUINSON

Téléphone : 04.92.74.40.25
Télécopie : 04.92.74.00.03
Email : mairie.quinson@wanadoo.fr

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Délégation de service public pour la mise en fourrière et le gardiennage des véhicules 2018-2023

Identification de la collectivité délégante :

Commune de 04500 QUINSON
Tél : 04 92 74 40 25
Fax : 04 92 74 00 03
Mail : mairie.quinson@wanadoo.fr

Objet de la délégation :

Délégation de service public pour la mise en fourrière et le gardiennage des véhicules automobiles et autres véhicules pour la période 2018-2023.
Procédure simplifiée de délégation de service public en application des articles L 1411-12 et L 1411-12C et R 1411-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Le périmètre des interventions d'enlèvement est situé sur l'ensemble du territoire de la commune de Quinson.

Caractéristiques de la convention envisagée :

Enlèvement de véhicules en infraction, enlèvement de véhicules accidentés constituant une gêne ou un danger pour les usagers, enlèvement de véhicules à l'état d'épave, garde des véhicules, tenue d'un tableau de bord des activités de la fourrière, restitution des véhicules aux propriétaires ou aux conducteurs. Sur production d'autorisations réglementaires, déplacement de véhicules dans le cadre de manifestations ponctuelles, travaux ou en cas de nécessité d'ordre général.

Durée du contrat :

Cinq ans à compter du 1^{er} juin 2018

Date de publication du présent avis :

19 mars 2018

Date limite de réception des offres :

30 avril 2018 à 12 heures

Retrait du dossier de consultation :

Les documents de consultation comprenant les critères de sélection sont à retirer :
- soit en Mairie de 04500 Quinson
- soit par mail à l'adresse mairie.quinson@wanadoo.fr

Lieu et modalité de présentation des candidatures et des offres :

Les candidatures et les offres doivent être présentées conjointement et remises en Mairie de Quinson contre récépissé de dépôt ou envoyées sous pli recommandé avec avis de réception à l'adresse : Mairie 04500 Quinson sous double enveloppe contenant les candidatures et les offres.

Les enveloppes intérieures porteront la mention « candidature et offre pour la délégation de service public de mise en fourrière et de gardiennage des véhicules automobiles et autres véhicules – ne pas ouvrir ».

Les candidats devront produire les pièces indiquées dans le règlement de consultation en langue française. La monnaie utilisée est l'euro. Aucune offre sous forme électronique ne sera acceptée.

Délais et voies de recours :

Dans les deux mois suivant la décision d'attribution auprès du Tribunal Administratif de Marseille.

Durée de validité des offres :

120 jours.

Renseignements complémentaires :

Monsieur le Maire - Mairie de 04500 Quinson

Tél : 04 92 74 40 25

Fax : 04 92 74 00 03

Mail : mairie.quinson@wanadoo.fr